



CSE SNCF SA ACTION SOCIALE

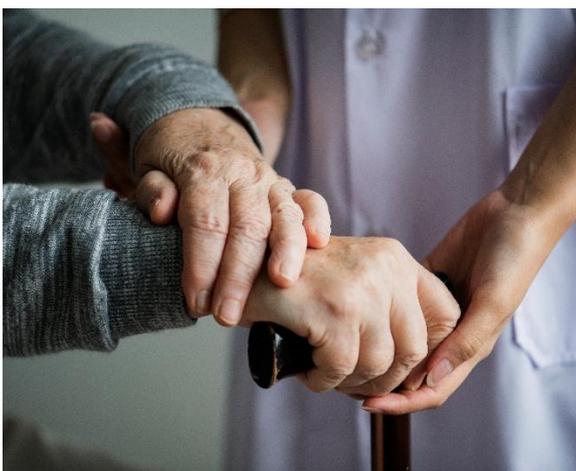
20 décembre 2021

BIEN VIEILLIR À DOMICILE (BVD)

L'UNSA
S'INQUIÈTE
DE LA MISE
EN PLACE
D'UNE
NOUVELLE
MÉTHODE
DE TRAVAIL
À L'ACTION
SOCIALE

Après près de trois ans d'expérimentation dans quelques centres sociaux, « Bien Vieillir à Domicile » doit se déployer à l'Action Sociale ... en décembre ?

L'UNSA-Ferroviaire dénonce une mise en œuvre génératrice d'inquiétudes qui déstabilise les professionnels dans leur pratique et leur geste métier.



Bien vieillir à Domicile est une méthodologie **standardisée** qui s'appuie sur un questionnaire informatisé. Elle a été mise en place, initialement, dans les caisses de retraite dont la sécurité sociale, avec deux objectifs :

- uniformiser l'instruction des dossiers d'aide à domicile des retraités,
- s'inscrire, en amont, dans la prévention de la perte d'autonomie et favoriser le maintien à domicile.

Grâce au déflafonnement de l'attribution de la prestation, cette dernière pourra bénéficier à un plus grand nombre.



L'UNSA-Ferroviaire demande des réponses sur :

- ◆ **L'évaluation de la charge de travail des professionnels** et sa possible évolution générée par l'accroissement de la population concernée.
- ◆ **L'augmentation du temps de constitution des dossiers** (près de 2H nécessaire pour la 1^{re} évaluation, ...).
- ◆ **Le retour d'expérience sur l'expérimentation** menée depuis 3 ans, jamais présenté aux élus et permettant l'évaluation des impacts du projet.
- ◆ **Les moyens nécessaires à la mise en œuvre de ce projet** : tablettes, plan de formation, accroissement du nombre d'animateurs en appui des professionnels...

Si l'ambition de BVD qui vise à intervenir plus précocement pour combattre le risque de perte d'autonomie est louable, les professionnels le disent, le questionnaire informatisé doit rester **en appui de la démarche classique d'évaluation** et permettre un regard plus affiné et pertinent sur les situations.

Les professionnels s'inquiètent et les représentants du personnel UNSA-Ferroviaire s'en font le relais auprès de la Direction.

Une présentation de ce projet a été faite aux membres CSSCT. Elle n'a répondu en rien aux questions légitimement posées par les membres **UNSA-Ferroviaire**, soucieux de la santé des personnels. Vos représentants ont donc émis **de fortes réserves sur le déploiement du projet** en l'état.



LES ÉLUS UNSA-FERROVIAIRE DEMANDENT À LA DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE DE REVOIR SA COPIE AFIN QUE L'ACCOMPAGNEMENT DE CE PROJET SOIT PRÉSENTÉ ET TRAVAILLÉ AVEC VOS REPRÉSENTANTS À LA CSSCT.

À CE JOUR, L'ACTION SOCIALE FAIT LA SOURDE OREILLE.

Vos élus UNSA-Ferroviaire du CSE SA SNCF continuent à défendre avec force les intérêts des salariés de l'Action Sociale SNCF.

